

**Centre de services scolaire des Affluents**

**États financiers résumés**

**30 juin 2021**

# Centre de services scolaire des Affluents

États financiers résumés

30 juin 2021

## Table des matières

---

Rapport de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés	3
État résumé des résultats	4
État résumé de l'excédent accumulé	5
État résumé de la situation financière	6
État résumé de la variation de la dette nette	7
État résumé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers résumés	9-28
Renseignements complémentaires aux états financiers résumés	29-32



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de services scolaire des Affluents pour l'exercice clos le 30 juin 2021 portant la signature électronique 9446092076 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité de vérification.

Labranche Therrien Daoust Lefrançois Boucherville/Laval inc., auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Labranche Therrien Daoust Lefrançois Boucherville/Laval inc. peut, sans aucune restriction, rencontrer le Comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Isabelle Gélinas  
Directrice générale

Chantal Marcotte, CPA, CA  
Directrice, Service des ressources  
financières

Repentigny, Québec  
Le 12 octobre 2021



LABRANCHE  
THERRIEN  
DAOUST  
LEFRANÇOIS

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de la direction du  
Centre de services scolaire des Affluents

### *Opinion*

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2021 et les états résumés des résultats, de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes et renseignements complémentaires, sont tirés des états financiers audités du Centre de services scolaire des Affluents pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités conformément aux critères décrits dans la note 2.

### *États financiers résumés*

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités du Centre de services scolaire des Affluents et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

### *Les états financiers audités et notre rapport sur ces états*

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 12 octobre 2021.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés*

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux critères décrits dans la note 2.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

*Labranche Therrien Daoust Lefrançois  
Boucherville / Laval inc.<sup>1</sup>*

Boucherville, le 12 octobre 2021

---

<sup>1</sup> Par Yves Labranche, CPA auditeur, CA

Boucherville  
1190, Place Nobel  
Bureau 100  
Boucherville J4B 5L2  
t. 450 449-3930

Laval  
2745, rue Michelin  
Laval  
H7L 5X6  
t. 450 688-2211

**Centre de services scolaire des Affluents**

4

## État résumé des résultats

exercice clos le 30 juin 2021

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$ (redressé)
<b>Revenus</b>		
Subventions de fonctionnement du MEQ (annexe A)	<b>421 478 804</b>	355 333 167
Subventions d'investissement	<b>1 222 745</b>	1 511 462
Autres subventions et contributions (annexe B)	<b>1 541 073</b>	1 295 059
Taxe scolaire (annexe C)	<b>29 571 804</b>	58 889 960
Droits de scolarité et frais de scolarisation (annexe D)	<b>1 191 129</b>	791 636
Ventes de biens et services (annexe E)	<b>28 335 973</b>	24 154 484
Revenus divers (annexe F)	<b>6 597 700</b>	4 117 114
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<b>22 791 362</b>	20 339 236
	<b>512 730 590</b>	466 432 118
<b>Charges</b>		
Activités d'enseignement et de formation (annexe G)	<b>240 469 953</b>	229 901 627
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (annexe G)	<b>112 904 179</b>	109 466 000
Services d'appoint (annexe G)	<b>52 922 253</b>	47 887 512
Activités administratives (annexe G)	<b>19 871 555</b>	18 246 800
Activités relatives aux biens meubles et immeubles (annexe G)	<b>56 503 187</b>	46 600 362
Activités connexes (annexe G)	<b>39 970 690</b>	12 584 840
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	<b>109 118</b>	728 085
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	<b>775 084</b>	(243 270)
	<b>523 526 019</b>	465 171 956
<b>(Déficit) excédent de l'exercice</b>	<b>(10 795 429)</b>	1 260 162

**Centre de services scolaire des Affluents**

5

État résumé de l'excédent accumulé

exercice clos le 30 juin 2021

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
		(redressé)
Excédent accumulé au début de l'exercice déjà établi	<b>25 837 884</b>	24 577 722
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (note 3)	<b>(437 041)</b>	(437 041)
Solde redressé	<b>25 400 843</b>	24 140 681
(Déficit) excédent de l'exercice	<b>(10 795 429)</b>	1 260 162
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>14 605 414</b>	25 400 843

Centre de services scolaire des Affluents  
 État résumé de la situation financière  
 au 30 juin 2021

6

	2 0 2 1	2 0 2 0
	\$	\$ (redressé)
<b>Actifs financiers</b>		
Découvert bancaire	(537 814)	(121 370)
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	50 784 936	47 806 748
Subvention d'investissement à recevoir	466 401 040	407 124 811
Subvention à recevoir - Financement (note 6)	253 208	253 208
Taxe scolaire à recevoir	885 383	1 674 612
Débiteurs (note 7)	4 622 813	3 508 931
Stocks destinés à la revente	185 036	473 101
Autres actifs	-	18 958
	<b>522 594 602</b>	<b>460 738 999</b>
<b>Passifs</b>		
Emprunts temporaires (note 8)	64 500 000	49 127 309
Créditeurs et frais courus à payer (note 9)	100 830 152	66 894 973
Subvention d'investissement reportée (note 10)	442 674 249	378 480 963
Revenus perçus d'avance (note 11)	2 429 611	2 697 789
Provision pour avantages sociaux (note 12)	22 259 612	22 150 494
Dettes à long terme à la charge de l'organisme scolaire (note 13)	5 348 444	6 077 778
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 14)	364 028 522	334 261 059
Passif au titre des sites contaminés	253 208	253 208
Autres passifs (note 15)	3 392 509	2 943 446
	<b>1 005 716 307</b>	<b>862 887 019</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>(483 121 705)</b>	<b>(402 148 020)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 16)	495 594 703	426 047 705
Stocks de fournitures	553 438	490 414
Charges payées d'avance (note 17)	1 578 978	1 010 744
	<b>497 727 119</b>	<b>427 548 863</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>14 605 414</b>	<b>25 400 843</b>



Directrice générale



Directrice, service des ressources financières

**Centre de services scolaire des Affluents**

7

État résumé de la variation de la dette nette  
exercice clos le 30 juin 2021

	2021	2020
	\$	\$
		(redressé)
Dette nette au début de l'exercice	<b>(401 710 979)</b>	(366 196 527)
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (note 3)	<b>(437 041)</b>	(437 041)
Solde redressé	<b>(402 148 020)</b>	(366 633 568)
<b>(Déficit) excédent de l'exercice</b>	<b>(10 795 429)</b>	1 260 162
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(92 673 454)</b>	(58 864 865)
Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable	<b>(1 744 658)</b>	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>24 096 030</b>	22 134 083
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	<b>775 084</b>	(243 270)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	-	243 270
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(69 546 998)</b>	(36 730 782)
<b>Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance</b>	<b>(631 258)</b>	(43 832)
<b>Augmentation de la dette nette</b>	<b>(80 973 685)</b>	(35 514 452)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(483 121 705)</b>	(402 148 020)



**Centre de services scolaire des Affluents**

8

## État résumé des flux de trésorerie

exercice clos le 30 juin 2021

	2021	2020
	\$	\$
		(redressé)
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Déficit) excédent de l'exercice	<b>(10 795 429)</b>	1 260 162
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 18)	<b>46 332 085</b>	45 542 908
	<b>35 536 656</b>	46 803 070
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(80 458 967)</b>	(53 295 454)
<b>Activités de financement</b>		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<b>56 861 509</b>	78 867 000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<b>(26 999 000)</b>	(59 288 000)
Remboursement de dettes à la charge de l'organisme scolaire	<b>(729 333)</b>	(790 111)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	<b>15 372 691</b>	(13 372 691)
	<b>44 505 867</b>	5 416 198
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(416 444)</b>	(1 076 186)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début</b>	<b>(121 370)</b>	954 816
<b>Insuffisance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>(537 814)</b>	(121 370)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

**1. Statut constitutif et nature des activités**

Le Centre de services scolaire des Affluents est constitué en vertu décret 1014-97 du 13 août 1997. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

**2. États financiers résumés et principales méthodes comptables**

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) au 30 juin 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers résumés pour faire en sorte qu'ils concordent, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent un résumé fidèle des états financiers audités.

Aux fins de la préparation de ses états financiers résumés, le Centre de services scolaire utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Ces états financiers résumés ont été préparés par la direction d'après les critères suivants :

- a) les renseignements contenus dans les états financiers résumés concordent avec les renseignements correspondants contenus dans les états financiers audités complets;
- b) dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent les renseignements qu'il est nécessaire de communiquer pour éviter de fausser ou de dissimuler des points communiqués dans les états financiers audités complets correspondants, y compris les notes complémentaires.

La direction a déterminé que les opérations entre apparentés avec les autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec ne fournissent pas de renseignements supplémentaires utiles et, par conséquent, ne les a pas présentées distinctement dans les états financiers résumés.

**2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)****Estimations comptables**

La préparation des états financiers résumés du Centre de services scolaire, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers résumés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers résumés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST), la provision pour créances douteuses et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

**Actifs financiers***Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

*Débiteurs*

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

*Stocks destinés à la revente*

Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

**2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)****Passifs***Revenus perçus d'avance*

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus perçus d'avance au passif.

Des revenus peuvent être comptabilisés à ce titre s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse au Centre de services scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse au Centre de services scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'exercice ou aux exercices dans lesquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert telles que le remboursement des ressources transférées.

*Régimes d'avantages complémentaires à la retraite*

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

*Provision pour avantages sociaux*

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

**2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)****Passifs (suite)***Dettes à long terme*

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

*Passif au titre des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

**2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)****Actifs non financiers (suite)***Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives (selon la durée du bail)	3 à 10 ans
Améliorations et transformations majeures	25, 30 et 40 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé relié à l'éducation	10 et 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subvention d'investissement reportée », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

**2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)****Actifs non financiers (suite)***Réduction de valeur*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charge au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

*Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

*Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

**Revenus**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

*Subventions et subventions reportées*

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

**2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)****Revenus (suite)***Subventions et subventions reportées (suite)*

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subventions d'investissement reportées » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des subventions d'investissement reportées ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des subventions d'investissement reportées » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

*Taxe scolaire*

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

*Ventes de biens et services et revenus divers*

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

**Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.



**2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)****Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

**3. Modifications comptables****Adoption de nouvelles normes comptables**

Au cours de l'exercice, le Centre de services scolaire des Affluents a adopté les normes suivantes :

**Paiements de transfert**

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du Centre de services scolaire puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention – Financement relative aux immobilisations a été annulée.

**3. Modifications comptables** (suite)

Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	Solde 2020 établi antérieurement	Augmentation (diminution)	Solde 2020 redressé
	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>			
Subvention d'investissement à recevoir	-	407 124 811	407 124 811
Subvention de financement - immobilisation avant le 1er juillet 2008	(21 220 927)	21 220 927	-
Subvention de financement - immobilisation après le 1er juillet 2008	53 526 283	(53 526 283)	-
<b>Passifs</b>			
Subvention d'investissement reportée (règles budgétaires)	-	375 256 496	375 256 496
Excédent accumulé au début de l'exercice	25 387 884	(437 041)	25 400 843

Par ailleurs, cette modification de méthode comptable n'a aucun effet sur l'excédent de l'exercice.

	Solde 2020 établi antérieurement	Augmentation (diminution)	Solde 2020 redressé
	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Subvention pour le service de la dette - Paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	26 318 000	(26 318 000)	-
Subvention de financement	(4 642 813)	4 642 813	-
Subvention d'investissement - Dépenses d'investissement non capitalisables (Règles budgétaires)	-	1 511 462	1 511 462
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	175 511	20 163 725	20 339 236

**4. Flux de trésorerie**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	<b>9 505 030</b>	10 235 183
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	<b>9 683 346</b>	10 127 133

**5. Subventions de fonctionnement à recevoir**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
Subvention de fonctionnement - Jeunes, adultes, FP et subvention d'équilibre fiscal	<b>47 327 941</b>	32 170 546
Subvention - Service de la dette	<b>2 541 466</b>	2 529 008
Subvention pour le transport scolaire	<b>436 428</b>	(288 065)
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (FDMT)	<b>371 839</b>	177 722
Comptes à recevoir - Remboursement des dépenses liées aux sites contaminés	<b>1 549</b>	300 128
Autres subventions	<b>105 713</b>	378 237
Subvention - financement (Avantages sociaux)	-	12 539 172
	<b>50 784 936</b>	47 806 748

**6. Subvention à recevoir - Financement**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
Financement - Passif au titre des sites contaminés	<b>253 208</b>	253 208

**7. Débiteurs**

	2 0 2 1	2 0 2 0
	\$	\$
Autres comptes à recevoir des usagers	1 088 759	1 305 918
Congés sabbatiques	67 404	253 856
Avances à des employés de l'organisme scolaire	29 753	3 849
Taxes à la consommation à recevoir	2 976 567	1 375 302
Autres ventes de biens et services	910 337	1 070 430
Provision pour créances douteuses	(450 007)	(500 424)
	<b>4 622 813</b>	3 508 931

**8. Emprunts temporaires**

	2 0 2 1	2 0 2 0
	\$	\$
Acceptations bancaires, échéant le 7 juillet 2021 et portant intérêt au taux de 0,71 % (0,82 % au 30 juin 2020)	<b>64 500 000</b>	46 100 000
Billet au ministère des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, sans modalités de remboursement, échéant le dernier jour du mois, renouvelé automatiquement si non remboursé, portant intérêt quotidiennement à la moyenne des taux des acceptations bancaires canadiennes d'un mois diminuée de 0,10 %. Au 30 juin 2020 ce taux était de 0,415 %. Les intérêts sont remboursés à même les subventions accordées par le MEQ.	-	3 027 309
	<b>64 500 000</b>	49 127 309

**Marge de crédit et acceptations bancaires**

Le Centre de services scolaire dispose d'une capacité d'emprunt sous forme de marge de crédit et d'acceptation bancaire toutes deux autorisées mensuellement et garanties par le ministère de l'Éducation du Québec.

La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel du Mouvement Desjardins. Le solde de la marge est nul au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020.

Les acceptations bancaires de la Caisse centrale Desjardins portent intérêt au taux de base majoré de 0,3 %.

Au 30 juin 2021, le maximum d'emprunt permis par le MEQ est 222 375 091 \$ (193 845 298 \$ au 30 juin 2020).

**9. Crédoiteurs et frais courus à payer**

	2 0 2 1	2 0 2 0
	\$	\$
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	<b>64 484 685</b>	43 796 447
Fournisseurs	<b>7 419 533</b>	4 820 732
Comptes à payer et retenues sur contrats - Immobilisations	<b>23 033 491</b>	13 625 346
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	<b>2 423 961</b>	2 123 248
Congés sabbatiques	<b>3 237 187</b>	2 224 312
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	<b>231 295</b>	304 888
	<b>100 830 152</b>	66 894 973

**10. Subvention d'investissement reportée**

	2 0 2 1	2 0 2 0
	\$	\$
		(redressé)
Subvention d'investissement reportée (règles budgétaires)	<b>437 738 405</b>	375 256 496
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	<b>4 935 844</b>	3 224 467
	<b>442 674 249</b>	378 480 963

**11. Revenus perçus d'avance**

	2 0 2 1	2 0 2 0
	\$	\$
Taxe scolaire perçue d'avance	<b>819 182</b>	-
Droits de scolarité perçus d'avance	<b>51 573</b>	56 430
Revenus perçus d'avance des usagers	<b>1 317 938</b>	2 484 955
Revenus perçus d'avance - Autres que des usagers	<b>88 301</b>	89 961
Subventions de fonctionnement reportées - Provision pour perfectionnement conventionné	<b>99 835</b>	-
Subventions de fonctionnement reportées - Autres	<b>52 782</b>	66 443
	<b>2 429 611</b>	2 697 789

**12. Provision pour avantages sociaux**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
Congés de maladie (incluant contributions de l'employeur)	<b>4 097 332</b>	4 043 268
Vacances (incluant contributions de l'employeur)	<b>14 783 852</b>	13 867 978
Heures supplémentaires accumulées (incluant contributions de l'employeur)	<b>2 415 755</b>	2 182 125
Assurance-traitement (incluant contributions de l'employeur)	<b>555 727</b>	1 819 949
Autres congés sociaux (incluant contributions de l'employeur)	<b>406 946</b>	237 174
	<b>22 259 612</b>	22 150 494

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, ces employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

La variation des banques de congés de maladie, de vacances, d'heures supplémentaires accumulées, d'assurance-traitement et autres congés sociaux pour l'exercice en cours représente une augmentation de 109 118 \$ (728 085 \$ en 2020) incluant les contributions de l'employeur. Cette somme est présentée en augmentation des charges correspondantes.

**13. Dettes à long terme à la charge de l'organisme scolaire**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
Billet à terme d'une valeur nominale de 10 940 000 \$ au taux d'intérêt de 3,993 % annuel, remboursable par versements mensuels de 60 778 \$, échéant le 30 octobre 2028	<b>5 348 444</b>	6 077 778

Échéancier de la dette à la charge du Centre de services scolaire au 30 juin 2021 :

2022	729 333	\$	2025	729 333	\$
2023	729 333		2026	729 333	
2024	729 333		2027 et suivantes	1 701 779	

**14. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
Billets d'une valeur nominale totale de 454 301 509 \$, remboursables par versements annuels totaux de 31 077 594 \$, aux taux d'intérêt variant de 0,676 % à 4,94 %, dont l'échéance varie de mai 2022 à janvier 2046	<b>366 018 509</b>	336 156 000
Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<b>(1 989 987)</b>	(1 894 941)
	<b>364 028 522</b>	334 261 059

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le MEQ.

Échéancier des dettes qui font l'objet d'une promesse de subvention au 30 juin 2021 :

2022	31 077 594 \$	2025	33 101 442 \$
2023	29 847 594	2026	18 664 442
2024	39 712 594	2027 et suivantes	213 614 843

**15. Autres passifs**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
Comptes à fin déterminée (Fonds à destination spéciale)	<b>1 313 705</b>	1 379 893
Provision pour passif éventuel	<b>1 605 178</b>	1 563 553
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	<b>473 626</b>	-
	<b>3 392 509</b>	2 943 446

**16. Immobilisations corporelles**

			<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	Coût	Amortisse- ment cumulé	<b>Valeur nette</b>	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	22 480 041	-	<b>22 480 041</b>	17 929 041
Aménagements de terrains	21 842 927	5 241 666	<b>16 601 261</b>	15 151 214
Bâtiments et améliorations locatives	562 652 291	281 948 632	<b>280 703 659</b>	241 556 259
Améliorations et transformations majeures	172 772 751	28 712 251	<b>144 060 500</b>	126 876 541
Matériel et équipement	45 536 065	19 130 753	<b>26 405 312</b>	19 723 306
Équipement spécialisé relié à l'éducation	7 273 135	3 147 575	<b>4 125 560</b>	3 521 136
Développement informatique	1 888 431	670 061	<b>1 218 370</b>	1 290 208
	<b>834 445 641</b>	<b>338 850 938</b>	<b>495 594 703</b>	426 047 705

Au cours de l'exercice, le Centre de services scolaire a procédé à la radiation d'une partie de ses immobilisations corporelles dont la valeur comptable nette était nulle. Cette radiation a eu pour effet de réduire le coût et l'amortissement cumulé de 5 758 980 \$ (6 818 109 \$ au 30 juin 2020).

Au cours de l'exercice, le Centre de services scolaire a procédé à la démolition d'un de ses bâtiments dont la valeur comptable nette était de 775 084 \$ (- \$ au 30 juin 2020).

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles en cours de construction et de développement pour un montant de 168 981 941 \$ (128 441 304 \$ au 30 juin 2020) dont : 112 833 912 \$ (91 898 340 \$ au 30 juin 2020) pour des bâtiments, 48 561 415 \$ (30 677 467 \$ au 30 juin 2020) pour des améliorations et transformations majeures aux bâtiments, 7 167 668 \$ (5 547 909 \$ au 30 juin 2020) pour des aménagements et 418 946 \$ (317 588 \$ au 30 juin 2020) pour du développement informatique. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises par donation dont : 4 551 000 \$ pour un terrain (un terrain pour 1 643 526 \$ au 30 juin 2020) et 1 744 658 \$ pour des trousse audiovisuelles (- \$ au 30 juin 2020).

Au cours de l'exercice, le Centre de services scolaire a investi un montant de 28 036 \$ (150 393 \$ au 30 juin 2020) en oeuvres d'art.

Au 30 juin 2021, le poste « Crédeurs et frais courus à payer » inclut un montant de 23 033 490 \$ (13 625 346 \$ au 30 juin 2020) afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.



**17. Charges payées d'avance**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
Charges imputables aux prochains exercices	<b>1 578 978</b>	947 299
Droit d'utilisation d'un réseau de télécommunication	-	63 445
	<b>1 578 978</b>	1 010 744

**18. Éléments sans effet sur la trésorerie**

	<b>2 0 2 1</b>	2 0 2 0
	\$	\$
		(redressé)
Créances douteuses	<b>(50 417)</b>	(21 331)
Provision pour avantages sociaux futurs	<b>109 118</b>	728 085
Stocks et charges payées d'avance	<b>(631 258)</b>	(43 832)
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<b>(22 791 362)</b>	(20 339 236)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	<b>204 463</b>	207 326
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	<b>24 096 030</b>	22 134 083
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations corporelles	<b>775 084</b>	(243 270)
Variation des actifs financiers et passifs liés au fonctionnement	<b>49 171 427</b>	44 800 039
Terrains reçus à titre gratuit	<b>(4 551 000)</b>	(1 678 956)
	<b>46 332 085</b>	45 542 908

**19. Obligations contractuelles**

Les obligations contractuelles du Centre de services scolaire au 30 juin 2021 s'élèvent à 111 152 724 \$ (84 485 654 \$ au 30 juin 2020), viennent à échéance entre 2022 et 2068 et comprennent ce qui suit :

- Un montant de 17 962 014 \$ (36 751 283 \$ au 30 juin 2020) pour des contrats de transport scolaire, signés en juillet 2018 et échéant en 2022;
- Un montant de 68 348 600 \$ (28 919 359 \$ au 30 juin 2020) pour des contrats d'achats de biens, de construction et de rénovation d'établissements et d'aménagements de terrains à être réalisés en 2022;
- Un montant de 20 688 102 \$ (14 202 830 \$ au 30 juin 2020) pour des contrats de location de locaux, échéant entre 2022 et 2068;
- Un montant de 777 804 \$ (1 304 540 \$ au 30 juin 2020) pour des contrats de location de matériel de bureau, échéant en 2023;
- Un montant de 3 376 204 \$ (3 307 642 \$ au 30 juin 2020) pour des contrats de coupe de gazon, de rebuts, de téléphonie cellulaire et de divers services, échéant entre 2022 et 2025.

**19. Obligations contractuelles** (suite)

Les paiements minimums exigibles sur les obligations contractuelles pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2022	91 992 536 \$	2025	2 467 097 \$
2023	3 716 070	2026	1 895 701
2024	3 111 713	2027 et plus	7 969 607

Au 30 juin 2021, il n'y a aucune obligation contractuelle avec des parties apparentées.

*Droits contractuels*

Les droits contractuels du Centre de services scolaire au 30 juin 2021 s'élèvent à 423 201 \$ (1 146 067 \$ au 30 juin 2020), viennent à échéance en 2025 et 2039 et sont composés uniquement de contrats de location de locaux. Les droits contractuels pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2022	83 214 \$	2025	29 137 \$
2023	84 678	2026	10 000
2024	86 172	2027 et plus	130 000

Au 30 juin 2021, il y a des droits contractuels pour un montant de 243 201 \$ (314 579 \$ au 30 juin 2020) avec une partie apparentée.

**20. Éventualités****Griefs, réclamations en dommages et intérêts**

Au 30 juin 2021, le Centre de services scolaire a en suspens des réclamations dont plusieurs sont non quantifiables. Les réclamations quantifiables représentent un montant de 6 559 606 \$ (4 810 189 \$ au 30 juin 2020) et consistent en des griefs et des réclamations en dommages et intérêts. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 1 605 178 \$ (1 563 553 \$ au 30 juin 2020) a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée à l'excédent (déficit) de l'exercice alors en cours. Le dénouement de certains de ces litiges étant incertain, la perte éventuelle que le Centre de services scolaire pourrait devoir assumer ne peut être déterminée.

**21. Opérations entre apparentés**

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. La principale dirigeante est la directrice générale du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

**21. Opérations entre apparentés (suite)**

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le Centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers résumés.

**22. Gestion du risque et instruments financiers****Politique de gestion des risques**

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation, et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

**22. Gestion des risques et instruments financiers (suite)****Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses crédateurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire se détaillent comme suit au 30 juin 2021 :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts temporaires	64 500 000				64 500 000
Créditeurs et frais courus à payer	100 830 152				100 830 152
Dettes à long terme	31 806 927	71 018 854	53 224 550	215 316 622	371 366 953
Provision pour avantages sociaux futurs	21 703 885	555 727			22 259 612

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux trésorerie.

**22. Gestion des risques et instruments financiers (suite)****Risque de taux d'intérêt (suite)**

Les passifs financiers à taux fixe sont les prêts, les acceptations bancaires et les dettes à long terme. Le passif financier à taux variable est la marge de crédit. Au 30 juin 2021, le solde de la marge de crédit est nul.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

**23. Incidences de la pandémie de COVID-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

**Centre de services scolaire des Affluents**

29

Renseignements complémentaires aux états financiers résumés  
exercice clos le 30 juin 2021

	2021	2020
	\$	\$
		(redressé)
<b>Annexe A - Subventions de fonctionnement du MEQ</b>		
Subvention de fonctionnement - Jeunes-Adultes-FP	<b>400 737 798</b>	301 770 651
Subvention d'équilibre fiscal		37 022 846
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	<b>3 735 541</b>	229 502
Subvention pour le service de la dette	<b>9 341 878</b>	9 136 920
Subvention pour le transport scolaire	<b>7 631 106</b>	6 890 739
Subventions de fonctionnement reportées	<b>(86 174)</b>	175 558
Autres subventions du Ministère	<b>118 655</b>	106 951
	<b>421 478 804</b>	355 333 167
<b>Annexe B - Autres subventions et contributions</b>		
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation professionnelle	<b>779 260</b>	685 220
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation générale des adultes	<b>530 017</b>	357 148
Subventions du gouvernement provincial	<b>203 541</b>	214 428
Subventions du gouvernement fédéral	<b>28 255</b>	38 263
	<b>1 541 073</b>	1 295 059
<b>Annexe C - Taxe scolaire</b>		
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	<b>31 873</b>	64 723
Taxe scolaire - année courante	<b>29 346 474</b>	58 619 812
Taxe scolaire - années antérieures	<b>193 457</b>	205 425
	<b>29 571 804</b>	58 889 960

**Centre de services scolaire des Affluents**

30

Renseignements complémentaires aux états financiers résumés  
exercice clos le 30 juin 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>Annexe D - Droits de scolarité et frais de scolarisation</b>		
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	99 469	86 538
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	55 359	34 618
Revenus - Cours en formation professionnelle	1 015 514	655 525
Revenus - Cours en formation générale des adultes	20 787	14 955
	<b>1 191 129</b>	<b>791 636</b>
<b>Annexe E - Ventes de biens et services</b>		
Fournitures et matériel scolaire	3 882 860	2 614 017
Surveillance et transport du midi	1 228 834	968 379
Service de garde	18 656 538	14 205 279
Autres activités chargées aux usagers	1 593 040	3 106 116
Autres ventes de biens et de services	2 974 701	3 260 693
	<b>28 335 973</b>	<b>24 154 484</b>
<b>Annexe F - Revenus divers</b>		
Intérêts, pénalités et frais de retard	252 833	285 327
Location d'immeubles ou de biens meubles	101 508	797 804
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	884 663	3 102 434
Terrains reçus à titre gratuit	4 551 000	-
Subvention - Financement (Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation)	-	(68 451)
Prêts de service	807 696	-
	<b>6 597 700</b>	<b>4 117 114</b>

	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres charges	2 0 2 1 Total	2 0 2 0
	\$	\$	\$	\$
<b>Annexe G - Charges par activité</b>				
<b>Enseignement et formation</b>				
Éducation préscolaire	16 399 205	170 401	<b>16 569 606</b>	16 169 520
Enseignement primaire	102 402 365	1 749 659	<b>104 152 024</b>	99 456 807
Enseignement secondaire général	67 927 229	2 836 388	<b>70 763 617</b>	65 235 267
Formation professionnelle	12 114 810	2 526 193	<b>14 641 003</b>	13 813 249
Enseignement particulier	25 745 256	221 066	<b>25 966 322</b>	25 669 114
Formation générale des adultes	8 063 366	314 015	<b>8 377 381</b>	9 557 670
	232 652 231	7 817 722	<b>240 469 953</b>	229 901 627
<b>Soutien à l'enseignement et à la formation</b>				
Gestion des écoles et des centres	30 218 097	2 720 869	<b>32 938 966</b>	30 753 830
Moyens d'enseignement	4 310 857	789 083	<b>5 099 940</b>	4 857 453
Services complémentaires	48 698 377	684 331	<b>49 382 708</b>	47 096 074
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	16 680 452	134 514	<b>16 814 966</b>	15 852 411
Animation et développement pédagogique	5 391 715	53 162	<b>5 444 877</b>	5 040 924
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	528 375	236 054	<b>764 429</b>	1 110 311
Activités sportives, culturelles et sociales	706 424	1 751 869	<b>2 458 293</b>	4 754 997
	106 534 297	6 369 882	<b>112 904 179</b>	109 466 000
<b>Services d'appoint</b>				
Hébergement des élèves	-	21 700	<b>21 700</b>	12 800
Transport scolaire	-	25 210 465	<b>25 210 465</b>	21 275 282
Service de garde	26 605 287	1 084 801	<b>27 690 088</b>	26 599 430
	26 605 287	26 316 966	<b>52 922 253</b>	47 887 512



	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres charges	2 0 2 1 Total	2 0 2 0
	\$	\$	\$	\$
<b>Annexe G - Charges par activité (suite)</b>				
<b>Activités administratives</b>				
Conseil d'administration, conseil des commissaires et comités	21 015	44 494	<b>65 509</b>	258 955
Gestion	12 728 113	1 275 130	<b>14 003 243</b>	12 744 100
Services corporatifs	2 382 795	3 366 748	<b>5 749 543</b>	5 131 874
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	-	53 260	<b>53 260</b>	111 871
	15 131 923	4 739 632	<b>19 871 555</b>	18 246 800
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>				
Entretien et amortissement des biens meubles	-	10 591 792	<b>10 591 792</b>	8 853 373
Conservation et amortissement des biens immeubles	2 198 445	20 241 950	<b>22 440 395</b>	19 662 423
Entretien ménager	8 316 044	1 596 178	<b>9 912 222</b>	9 413 855
Consommation énergétique	-	6 893 373	<b>6 893 373</b>	5 973 781
Location d'immeubles	-	5 581 701	<b>5 581 701</b>	2 115 371
Protection et sécurité	-	718 542	<b>718 542</b>	132 393
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	-	28 036	<b>28 036</b>	150 393
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	124 219	198 710	<b>322 929</b>	288 408
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	14 197	-	<b>14 197</b>	10 365
	10 652 905	45 850 282	<b>56 503 187</b>	46 600 362
<b>Activités connexes</b>				
Financement	-	11 442 778	<b>11 442 778</b>	10 587 942
Projets spéciaux	228 186	334 908	<b>563 094</b>	351 603
Rétroactivité	26 491 182	-	<b>26 491 182</b>	213 850
Droits de scolarité et ententes	-	518 508	<b>518 508</b>	488 840
Sécurité d'emploi	107 138	-	<b>107 138</b>	130 704
Variation des provisions	-	48 745	<b>48 745</b>	82 103
Prêts de services	799 245	-	<b>799 245</b>	729 798
	27 625 751	12 344 939	<b>39 970 690</b>	12 584 840